

Le Journal de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 8 NOVEMBRE 1879. 53me Année

BUREAUX & LIBRE.

Propriété de M. J. B. LAFITTE.
Nouvelles-Orléans, Samedi, 8 Novembre 1879.

VENTES A L'ENCHERE DE BIENS

Le 10 novembre 1879, à 10 heures du matin, au Palais National, sous la présidence de M. le Procureur Général, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de divers biens appartenant à la succession de M. J. B. Lafitte, décédé le 25 octobre 1879.

Les biens à vendre sont: une maison sise au coin de la rue de Chartres et de la rue de la Nouvelle-Orléans, n° 73; une maison sise au coin de la rue de Chartres et de la rue de la Nouvelle-Orléans, n° 75; une maison sise au coin de la rue de Chartres et de la rue de la Nouvelle-Orléans, n° 77.

Les enchères commenceront à 11 heures du matin. Les offres seront reçues jusqu'à 5 heures du soir. Les enchères se feront à la hausse.

Le cahier des charges est déposé au Palais National, au greffe de la vente, et peut être consulté par tout intéressé.

Le commissaire-priseur est M. J. B. Lafitte, fils, demeurant au Palais National.

Les frais de vente sont à la charge de l'acheteur.

Le présent avis est donné par le commissaire-priseur.

Le 8 novembre 1879.

M. J. B. Lafitte, fils, commissaire-priseur.

Le 10 novembre 1879, à 10 heures du matin, au Palais National, sous la présidence de M. le Procureur Général, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de divers biens appartenant à la succession de M. J. B. Lafitte, décédé le 25 octobre 1879.

Les biens à vendre sont: une maison sise au coin de la rue de Chartres et de la rue de la Nouvelle-Orléans, n° 73; une maison sise au coin de la rue de Chartres et de la rue de la Nouvelle-Orléans, n° 75; une maison sise au coin de la rue de Chartres et de la rue de la Nouvelle-Orléans, n° 77.

Les enchères commenceront à 11 heures du matin. Les offres seront reçues jusqu'à 5 heures du soir. Les enchères se feront à la hausse.

Le cahier des charges est déposé au Palais National, au greffe de la vente, et peut être consulté par tout intéressé.

Le commissaire-priseur est M. J. B. Lafitte, fils, demeurant au Palais National.

Les frais de vente sont à la charge de l'acheteur.

Le présent avis est donné par le commissaire-priseur.

Le 8 novembre 1879.

M. J. B. Lafitte, fils, commissaire-priseur.

Le 10 novembre 1879, à 10 heures du matin, au Palais National, sous la présidence de M. le Procureur Général, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de divers biens appartenant à la succession de M. J. B. Lafitte, décédé le 25 octobre 1879.

Les biens à vendre sont: une maison sise au coin de la rue de Chartres et de la rue de la Nouvelle-Orléans, n° 73; une maison sise au coin de la rue de Chartres et de la rue de la Nouvelle-Orléans, n° 75; une maison sise au coin de la rue de Chartres et de la rue de la Nouvelle-Orléans, n° 77.

Les enchères commenceront à 11 heures du matin. Les offres seront reçues jusqu'à 5 heures du soir. Les enchères se feront à la hausse.

Le cahier des charges est déposé au Palais National, au greffe de la vente, et peut être consulté par tout intéressé.

Le commissaire-priseur est M. J. B. Lafitte, fils, demeurant au Palais National.

Les frais de vente sont à la charge de l'acheteur.

Le présent avis est donné par le commissaire-priseur.

Le 8 novembre 1879.

M. J. B. Lafitte, fils, commissaire-priseur.

Mouvement du Océan.

Nous extrayons des chiffres suivants du rapport présenté le 7 novembre 1879, par M. John B. Lafitte, président de la Commission de l'Océan, par le Comité par le Comité, pour les mois de septembre et octobre.

Mois	1879	1878
Nlle-Orléans	278,729	187,847
Galveston	152,785	105,989
Mobile	1,609	3,989
Charleston	82,200	35,337
Savannah	156,281	190,936
Fort Royal	11,886	1,194
Wilmington	37,760	36,528
Richmond	143,088	103,420
City & West Point	60,483	63,440
Baltimore	1,402	3,150
Baltimore	1,402	3,150
New York	17,834	19,970
Providence	41,193	14,310
Boston	1,432	4,082
Brunswick	1,722	3,900
Pensacola	53	3,791
Total	1,341,484	971,900

EXPORTATIONS.

Mois	1879	1878
Nouvelle-Orléans	132,345	40,098
Galveston	55,189	31,490
Savannah	68,053	82,401
Charleston	68,443	50,744
Wilmington	42,490	32,388
New York	17,413	19,581
Boston	13,197	9,606
Fort Royal	5,114	3,835
Total	573,004	390,732

STOCK AUX PORTS EN OCTOBRE.

Mois	1879	1878
Nouvelle-Orléans	185,198	51,761
Galveston	72,421	41,337
Mobile	25,803	13,202
Charleston	94,173	105,127
Savannah	149,180	194,003
Fort Royal	40,452	16,441
Wilmington	35,818	43,305
Baltimore	13,184	27,718
Total	535,274	428,913

RECAPITULATION.

Mois	1879	1878
Reçu aux ports	573,004	390,732
Exportés par	573,004	390,732
Reste au 1er	70,862	47,076
Reste au 31	3,922	3,004
En transit	23,226	14,290
Total, balles	1,340,164	1,030,061
Reste au 1er	233,700	224,511

LOUISIANE.

On nous écrit de Houma: Les candidats au poste de sénateur, nommé par la Convention du district sénatorial (Lafourcade, Torrance, McQuinn, et autres), ont été élus par la Convention de Houma, le 25 octobre 1879.

Le candidat élu est M. J. B. Lafitte, fils, qui a obtenu la majorité des voix.

Le candidat élu est M. J. B. Lafitte, fils, qui a obtenu la majorité des voix.

Le candidat élu est M. J. B. Lafitte, fils, qui a obtenu la majorité des voix.

Le candidat élu est M. J. B. Lafitte, fils, qui a obtenu la majorité des voix.

Le candidat élu est M. J. B. Lafitte, fils, qui a obtenu la majorité des voix.

Le candidat élu est M. J. B. Lafitte, fils, qui a obtenu la majorité des voix.

Le candidat élu est M. J. B. Lafitte, fils, qui a obtenu la majorité des voix.

Le candidat élu est M. J. B. Lafitte, fils, qui a obtenu la majorité des voix.

Le candidat élu est M. J. B. Lafitte, fils, qui a obtenu la majorité des voix.

Le candidat élu est M. J. B. Lafitte, fils, qui a obtenu la majorité des voix.

Le candidat élu est M. J. B. Lafitte, fils, qui a obtenu la majorité des voix.

Le candidat élu est M. J. B. Lafitte, fils, qui a obtenu la majorité des voix.

EAU MINÉRALE NATURELLE DE ROSBACH.

Le Malheur Eau Océane pour la Table.

De nouvelles analyses ont été faites par le docteur Rosbach, le 10 novembre 1879.

Le docteur Rosbach a constaté que l'eau minérale de Rosbach est très saine et très agréable à boire.

Le docteur Rosbach a constaté que l'eau minérale de Rosbach est très saine et très agréable à boire.

Le docteur Rosbach a constaté que l'eau minérale de Rosbach est très saine et très agréable à boire.

Le docteur Rosbach a constaté que l'eau minérale de Rosbach est très saine et très agréable à boire.

Le docteur Rosbach a constaté que l'eau minérale de Rosbach est très saine et très agréable à boire.

Le docteur Rosbach a constaté que l'eau minérale de Rosbach est très saine et très agréable à boire.

Le docteur Rosbach a constaté que l'eau minérale de Rosbach est très saine et très agréable à boire.

Le docteur Rosbach a constaté que l'eau minérale de Rosbach est très saine et très agréable à boire.

Le docteur Rosbach a constaté que l'eau minérale de Rosbach est très saine et très agréable à boire.

Le docteur Rosbach a constaté que l'eau minérale de Rosbach est très saine et très agréable à boire.

Le docteur Rosbach a constaté que l'eau minérale de Rosbach est très saine et très agréable à boire.

Le docteur Rosbach a constaté que l'eau minérale de Rosbach est très saine et très agréable à boire.

Le docteur Rosbach a constaté que l'eau minérale de Rosbach est très saine et très agréable à boire.

Le docteur Rosbach a constaté que l'eau minérale de Rosbach est très saine et très agréable à boire.

Le docteur Rosbach a constaté que l'eau minérale de Rosbach est très saine et très agréable à boire.

Le docteur Rosbach a constaté que l'eau minérale de Rosbach est très saine et très agréable à boire.

Le docteur Rosbach a constaté que l'eau minérale de Rosbach est très saine et très agréable à boire.

Le docteur Rosbach a constaté que l'eau minérale de Rosbach est très saine et très agréable à boire.

Le docteur Rosbach a constaté que l'eau minérale de Rosbach est très saine et très agréable à boire.

Le docteur Rosbach a constaté que l'eau minérale de Rosbach est très saine et très agréable à boire.

SALLE DU Comité Central d'Etat DU PARTI

Democrate-Conservateur, Rue St-Charles 80, Nouvelle-Orléans, le 8 novembre 1879.

Grand Meeting

Le 10 novembre 1879, à 8 heures du soir, au Palais National, sous la présidence de M. le Procureur Général, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de divers biens appartenant à la succession de M. J. B. Lafitte, décédé le 25 octobre 1879.

Les biens à vendre sont: une maison sise au coin de la rue de Chartres et de la rue de la Nouvelle-Orléans, n° 73; une maison sise au coin de la rue de Chartres et de la rue de la Nouvelle-Orléans, n° 75; une maison sise au coin de la rue de Chartres et de la rue de la Nouvelle-Orléans, n° 77.

Les enchères commenceront à 9 heures du soir. Les offres seront reçues jusqu'à 11 heures du soir. Les enchères se feront à la hausse.

Le cahier des charges est déposé au Palais National, au greffe de la vente, et peut être consulté par tout intéressé.

Le commissaire-priseur est M. J. B. Lafitte, fils, demeurant au Palais National.

Les frais de vente sont à la charge de l'acheteur.

Le présent avis est donné par le commissaire-priseur.

Le 8 novembre 1879.

M. J. B. Lafitte, fils, commissaire-priseur.

Le 10 novembre 1879, à 8 heures du soir, au Palais National, sous la présidence de M. le Procureur Général, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de divers biens appartenant à la succession de M. J. B. Lafitte, décédé le 25 octobre 1879.

Les biens à vendre sont: une maison sise au coin de la rue de Chartres et de la rue de la Nouvelle-Orléans, n° 73; une maison sise au coin de la rue de Chartres et de la rue de la Nouvelle-Orléans, n° 75; une maison sise au coin de la rue de Chartres et de la rue de la Nouvelle-Orléans, n° 77.

Les enchères commenceront à 9 heures du soir. Les offres seront reçues jusqu'à 11 heures du soir. Les enchères se feront à la hausse.

Le cahier des charges est déposé au Palais National, au greffe de la vente, et peut être consulté par tout intéressé.

Le commissaire-priseur est M. J. B. Lafitte, fils, demeurant au Palais National.

Les frais de vente sont à la charge de l'acheteur.

Le présent avis est donné par le commissaire-priseur.

Le 8 novembre 1879.

M. J. B. Lafitte, fils, commissaire-priseur.

Le 10 novembre 1879, à 8 heures du soir, au Palais National, sous la présidence de M. le Procureur Général, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de divers biens appartenant à la succession de M. J. B. Lafitte, décédé le 25 octobre 1879.

Les biens à vendre sont: une maison sise au coin de la rue de Chartres et de la rue de la Nouvelle-Orléans, n° 73; une maison sise au coin de la rue de Chartres et de la rue de la Nouvelle-Orléans, n° 75; une maison sise au coin de la rue de Chartres et de la rue de la Nouvelle-Orléans, n° 77.

Les enchères commenceront à 9 heures du soir. Les offres seront reçues jusqu'à 11 heures du soir. Les enchères se feront à la hausse.

Le cahier des charges est déposé au Palais National, au greffe de la vente, et peut être consulté par tout intéressé.

Le commissaire-priseur est M. J. B. Lafitte, fils, demeurant au Palais National.

Les frais de vente sont à la charge de l'acheteur.

Le présent avis est donné par le commissaire-priseur.

Le 8 novembre 1879.

P. WERLEIN.

135 RUE DU CANAL,

PIANOS. ORGUES ET MUSIQUE

Meilleurs Pianos et Orgues

PLUS BAS PRIX

Libérales Conditions

Le 10 novembre 1879, à 8 heures du soir, au Palais National, sous la présidence de M. le Procureur Général, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de divers biens appartenant à la succession de M. J. B. Lafitte, décédé le 25 octobre 1879.

Les biens à vendre sont: une maison sise au coin de la rue de Chartres et de la rue de la Nouvelle-Orléans, n° 73; une maison sise au coin de la rue de Chartres et de la rue de la Nouvelle-Orléans, n° 75; une maison sise au coin de la rue de Chartres et de la rue de la Nouvelle-Orléans, n° 77.

Les enchères commenceront à 9 heures du soir. Les offres seront reçues jusqu'à 11 heures du soir. Les enchères se feront à la hausse.

Le cahier des charges est déposé au Palais National, au greffe de la vente, et peut être consulté par tout intéressé.

Le commissaire-priseur est M. J. B. Lafitte, fils, demeurant au Palais National.

Les frais de vente sont à la charge de l'acheteur.

Le présent avis est donné par le commissaire-priseur.

Le 8 novembre 1879.

M. J. B. Lafitte, fils, commissaire-priseur.

Le 10 novembre 1879, à 8 heures du soir, au Palais National, sous la présidence de M. le Procureur Général, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de divers biens appartenant à la succession de M. J. B. Lafitte, décédé le 25 octobre 1879.

Les biens à vendre sont: une maison sise au coin de la rue de Chartres et de la rue de la Nouvelle-Orléans, n° 73; une maison sise au coin de la rue de Chartres et de la rue de la Nouvelle-Orléans, n° 75; une maison sise au coin de la rue de Chartres et de la rue de la Nouvelle-Orléans, n° 77.

Les enchères commenceront à 9 heures du soir. Les offres seront reçues jusqu'à 11 heures du soir. Les enchères se feront à la hausse.

Le cahier des charges est déposé au Palais National, au greffe de la vente, et peut être consulté par tout intéressé.

Le commissaire-priseur est M. J. B. Lafitte, fils, demeurant au Palais National.

Les frais de vente sont à la charge de l'acheteur.

Le présent avis est donné par le commissaire-priseur.

Le 8 novembre 1879.

M. J. B. Lafitte, fils, commissaire-priseur.

Le 10 novembre 1879, à 8 heures du soir, au Palais National, sous la présidence de M. le Procureur Général, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de divers biens appartenant à la succession de M. J. B. Lafitte, décédé le 25 octobre 1879.

Les biens à vendre sont: une maison sise au coin de la rue de Chartres et de la rue de la Nouvelle-Orléans, n° 73; une maison sise au coin de la rue de Chartres et de la rue de la Nouvelle-Orléans, n° 75; une maison sise au coin de la rue de Chartres et de la rue de la Nouvelle-Orléans, n° 77.

Les enchères commenceront à 9 heures du soir. Les offres seront reçues jusqu'à 11 heures du soir. Les enchères se feront à la hausse.

Le cahier des charges est déposé au Palais National, au greffe de la vente, et peut être consulté par tout intéressé.

Le commissaire-priseur est M. J. B. Lafitte, fils, demeurant au Palais National.